

Démocratie locale

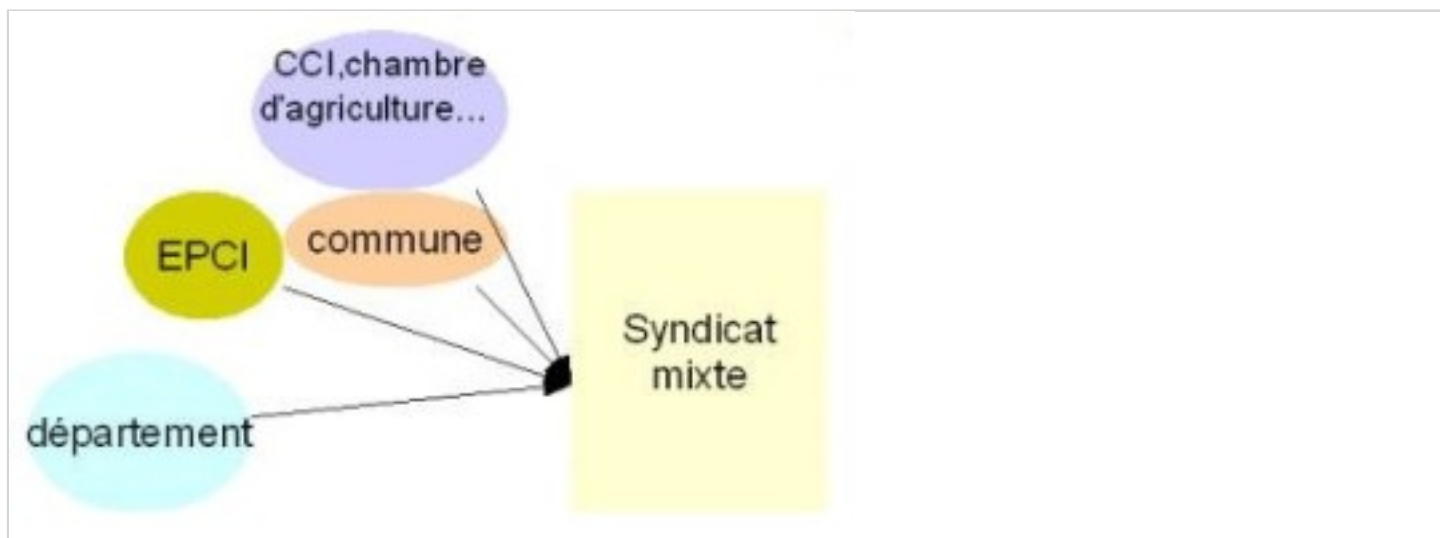



L'exercice de la démocratie locale sur la commune repose sur un mode de fonctionnement simple.

Un bureau exécutif, qui gère le quotidien, des commissions qui travaillent chacune dans un domaine donné et le conseil municipal qui valide les décisions qui découlent des réflexions et proposition de diverses commissions.

Le nombre de commissions n'est pas figé, pour Saint-Paul sur Save la liste est donnée ci-contre.

Le rôle et la composition des différentes commissions est consultable dans la colonne de gauche.





Certaines fonctions sont déléguées à des organismes extérieurs, Intercommunalité, Syndicats mixtes divers et correspondants concernant des organismes extérieurs.

La liste de ces représentations extérieures est également disponible à gauche sur cette page.

Enfin certaines actions sont sujettes à des **enquêtes publiques** qui seront également annoncées sur ce site.